



TOTAL SOLAR  
Tour CBX - CS 60117  
1 Passerelle des reflets  
92913 LA DEFENSE CEDEX  
E-mail : martin.joffres@total.com  
Téléphone : 07 72 34 19 44

Vanessa NAUDE  
Adjointe au chef d'unité – Chargée de Missions Etat  
Direction Départementale des Territoires Yvelines  
35, rue de Noailles  
78000 VERSAILLES

Référence : dossier de PC n° 078 314 18 Z0008  
Objet : compléments suite au courrier de Modification du Délai d'Instruction de la Demande de Permis  
Copie : service urbanisme de la mairie d'Issou (78440)

Pièces jointes :

1. Lettre de Modification du Délai d'Instruction de la Demande de Permis – 6 exemplaires
2. Nouveau dossier de permis de construire – 6 exemplaires
3. Attestation au titre de l'alinéa f de l'article R431-16 du code de l'urbanisme – 6 exemplaires

Courbevoie, le 02/01/2019

Madame Naude,

Dans votre courrier en date du 22 novembre 2018, vous nous avez demandé de fournir plusieurs compléments afin de pouvoir procéder à l'instruction du permis de construire numéro 078 314 18 Z0008. Les compléments demandés figurent en pièce jointe de la présente lettre. Vous trouverez ci-dessous des explications complémentaires.

1. Plan de masse côté

Le dossier de permis de construire a été modifié et la planche PC2\_1 (« Plan de Masse ») inclut maintenant les distances par rapport aux limites de propriété.

2. Plan en coupe du terrain

Le dossier de permis de construire a été modifié et la planche PC3 (« Plan de coupe ») indique maintenant une échelle de 1:25000.

3. Attestation d'un bureau d'études correspondant à l'alinéa f de l'article R431-16 du code de l'urbanisme

L'attestation demandée figure en pièce jointe du présent courrier. Comme exigé dans l'alinéa f de l'article R431-16 du code de l'urbanisme, l'architecte Laurent Darvot certifie qu'une étude préalable a été réalisée dans le cadre du dossier de permis de construire afin de prendre en compte les contraintes constructives liées au Plan de Prévention des Risques Technologiques de l'établissement pétrolier de Gargenville.

4. Modifications du volet paysager

Une légende a été ajoutée dans chacune des planches PC6, PC7 et PC8 (respectivement « Document graphique », « Photographie environnement proche » et « Photographie environnement lointain ») afin de mieux comprendre l'emplacement des prises de vue par rapport à l'établissement pétrolier de Gargenville.

Je vous prie d'agréer, Madame Naude, l'expression de ma considération distinguée.

Martin JOFFRES  
Développeur de Projets  
Total Solar